



Droit d'accès a son domicile malgré une fête

Par **Toine**, le **12/08/2015** à **21:33**

Mes parents demeurent sur un port. A l'occasion d'une fête musical organisé par une association pendant trois jours, le port est fermé. je dois payer pour entrer sur le port et ainsi rentrer chez mes parents. Est ce normal. Ai je des voies de recours ?

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci".

Merci pour votre attention...